

BDI

LA LETTRE DES BDI ORIENTATION

infos



Flash Bac et post-bac

→ **La circulaire sur la lutte contre le décrochage scolaire du 13 avril 2017. 2 possibilités :**

- **La réinscription des élèves ajournés dans leur établissement d'origine** afin de préparer à nouveau l'examen du bac dans des conditions adaptées à leurs projets et à leurs acquis constitue désormais la règle et sera systématique dès la rentrée 2017, sauf demande explicite et argumentée de la famille ou de l'élève majeur d'une inscription dans un autre établissement de l'enseignement privé

- **Le droit à la conservation des notes** égales ou supérieures à 10 pendant 5 ans étendue pour les séries du baccalauréat général et technologique participe également au maintien des jeunes en formation, et ce depuis le décret du 26 octobre 2015. Le décret du 11 mai 2017 étend le maintien des notes au bac pro, CAP et BEP.

A partir de la session 2018 cette disposition sera applicable pour tous les diplômes professionnels quand les candidats se représenteront même avec un changement de spécialité : certificat d'aptitude professionnelle, brevet d'études professionnelles, bac professionnel, brevet professionnel, brevet des métiers d'art, mention complémentaire.

> consulter l'information : J.O. n° 0110 du 11 mai 2017 texte n°47

- **L'échec à un examen de l'élève** peut conduire à une réorientation avec un changement de série dans les voies général et technologique comme pour une spécialité dans la voie professionnelle.

- **La phase de classement et modification des vœux APB s'achève le 31 mai.** Pour être aidés dans leurs réponses aux vœux, les élèves pourront consulter les fiches pédagogiques à partir du 1^{er} juin. Viendront ensuite les 3 phases d'admission : 1^{er} phase du 8 au 15 juin / 2^{ème} phase du 26 juin au 3 juillet / 3^{ème} phase du 14 au 21 juillet. Désormais les candidats auront la possibilité d'aller en procédure d'admission complémentaire à partir du 27 juin tout en conservant leur proposition d'admission et avec la formulation des vœux jusqu'au 25 septembre.

- **Une information très utile pour des jeunes sans solution post bac :** les BTS du Ministère de l'agriculture accessibles par la voie de la formation à distance sont hors portail national APB. Il n'y a pas de date limite d'inscription, ni de limite de classe et il est possible d'obtenir une bourse sur critères sociaux.

> Pour consulter l'information : <http://eduter-cnpr.fr/actualites/actualites/detail-de-lactualite/article/admission-post-bac-2017.html>

suite
p. 2

→ LE POINT SUR L'ALTERNANCE À LA RENTRÉE 2017

Sur la base d'études régionales portant sur l'évolution et de l'étude de France Stratégie "Les métiers en 2022", 500 nouvelles formations en alternance seront proposées dans les lycées professionnels à la prochaine rentrée 2017 et se répartiront entre :

- **Les CAP :** 14 %
- **Les Bac pro :** 22 %,
- **Les BTS :** 30 %
- **Les Mentions complémentaires (MC) :** 13 % (rappelons que la mention complémentaire est un diplôme national qui vise à donner une qualification spécialisée à des candidats déjà titulaires d'un premier diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique et, éventuellement général).
- **Les Formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) :** 16 % (rappelons qu'elles permettent d'acquérir une qualification dans un secteur porteur du marché de l'emploi local).

- **Autres :** Brevet des métiers d'art, brevet professionnel, titres professionnels...

Il s'agit à la fois de considérer les besoins particuliers du territoire et de certains bassins d'emploi, d'intégrer des compétences nouvelles ou des métiers émergents et enfin de répondre aux métiers en tension qui souffrent du manque d'attractivité des formations, c'est-à-dire :

- les secteurs industriels, avec des diplômes existants, parfois récemment créés (soudage, chaudronnerie aéronautique, mécatronique navale, fibre optique, maintenance des équipements industriels) ou des formations complémentaires d'initiative locale (robinetterie, usinage à grande vitesse)
- la sécurité et la sûreté
- le tourisme hôtellerie-restauration et les métiers de bouche
- la logistique
- le commerce
- le numérique, avec des diplômes (bac

pro systèmes numériques, BTS Services informatiques aux organisations) ou des formations complémentaires (modélisation des données du bâtiment, simulation numérique dans les métiers du soudage, mise en œuvre objets connectés et services à distance pour l'aide à la personne, FCIL interprétation de données digitales, e-commerce, codage, hyperfréquence)

Ces formations devraient permettre une bonne insertion des élèves sortants de la voie professionnelle, lesquels sont aujourd'hui plus jeunes qu'auparavant. Notons aussi qu'à la rentrée 2017 trois régions académiques (Hauts-de-France, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté) expérimenteront un processus d'orientation pour les bacheliers professionnels permettant aux équipes pédagogiques de Terminale de donner un avis favorable ou défavorable à l'orientation de l'élève candidat à une section de techniciens spécialisés (STS). Si l'avis est positif, l'élève est sûr d'obtenir une place en STS à la rentrée.

- **Plus d'une formation sur cinq est prévue par apprentissage ou en parcours mixte scolaire/apprentissage.**

- **Près de 70% de l'ensemble des formations sont des certifications diplômantes préparées en lycée professionnel : dans le cadre d'un CAP, d'un bac pro et d'un BTS**

- **Elles sont complétées par des certifications complémentaires qui sont des formations non diplômantes, souples et adaptées à un besoin de spécialisation ou de formation à un métier connexe**

> **Tout retrouver sur**
<http://www.education.gouv.fr/cid113797/500-nouvelles-formations-professionnelles-pour-les-metiers-d-avenir.html>

BRÈVES

→ **L'accès dérogatoire des bacs pros en BTS : expérimentation**

dans les régions académiques de Bourgogne, Franche Comté, en Bretagne et en Hauts de France pour autoriser les conseils de classe de terminale des lycées professionnels à décider l'admission en BTS des titulaires du bac professionnel (décret publié le 12 avril 2017). Cette mesure vise à favoriser l'orientation post bac de ces élèves en allant plus loin que le quota académique. Le recteur d'académie prononcera les admissions au vu de la décision du conseil de classe et, s'il n'y a pas un nombre de places suffisant, au vu du dossier du candidat.

> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034410627&dateTexte=&categorieLien=id> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034410615&dateTexte=&categorieLien=id>

→ **Retour sur le choix des bacheliers pour le post-bac**

Les bacheliers de 2014 ont continué leurs études à 79% (96% pour les bacheliers généraux, 84% pour les bacheliers technologiques et 48% pour les bacheliers professionnels). Les filières choisies sont différentes selon les bacs : 52% des bacheliers généraux vont à l'université, contre 19% des bacheliers techno et 8% des bacheliers pro. Les bacheliers généraux se dirigent ensuite vers les IUT : 11%, les STS (sections de techniciens spécialisés) : 8%, les CGPE : 13%. 17% choisissent d'autres filières. Pour les bacheliers technologique et professionnel : respectivement, 19% et 8% vont à l'université, 12% et 1% vont en IUT, 40% et 33% en STS, 3% et 1% en CGPE et 14% et 5% inclinent vers d'autres formations.

Note d'information de l'enseignement supérieur n°17/01 de janvier 2017

> [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/03/4/NI_17_01_-_Après_le_bac_\(panel_bacheliers_2014\)_697034.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/03/4/NI_17_01_-_Après_le_bac_(panel_bacheliers_2014)_697034.pdf)

→ **Obtention d'un diplôme universitaire : des réussites différentes selon le bac d'origine.**

4 étudiants sur 10 obtiennent un diplôme de licence 3 ou 4 ans après leur première inscription en L1 : 27% en 3 ans, 12% après un redoublement. Mais les résultats sont très contrastés selon le profil scolaire : 49% de réussite pour les bacheliers généraux, 16% pour les bacheliers technologiques et moins de 6% pour les bacheliers professionnels. Pour les DUT, 3 étudiants sur 4 ont obtenu leur diplôme en 2 ou 3 ans. Là aussi le bac obtenu joue un rôle : 82,3% de réussite pour les bacs généraux, 66,8% pour les bacs technologiques et 47,4% pour les bacs professionnels.

> D'après une note du Ministère de l'Enseignement supérieur de novembre 2016

→ **GROS PLAN**

LES JEUNES ET L'ATTRACTION VERS LES FILIÈRES SCIENTIFIQUES

Les jeunes hésitent à embrasser une carrière d'ingénieur ou de technicien. Pourtant les filières scientifiques leur offrent de belles opportunités professionnelles.

> **Afin de mieux cerner la situation et les éventuelles actions à mener pour engager les jeunes vers ces filières**

signalons une enquête réalisée par Dassault et Renault et l'association COURSE EN COURS auprès des jeunes de 14 à 18 ans pour connaître le regard qu'ils portent sur leur avenir professionnel, leur orientation et leur opinion sur les filières scientifiques et techniques en particulier. (Enquête IFOP « comment les jeunes voient-ils leur avenir professionnel ? Sont-ils intéressés par les filières scientifiques et techniques ? » nov déc 2016 <http://www.course-en-cours.com/fr/news/2017/01/30/perception-et-interet-des-jeunes-pour-les-filières-scientifiques-et-techniques/>)

> **Les filières scientifiques et techniques plébiscitées :**

les jeunes ont une image positive des filières scientifiques et techniques, qui sont vues comme des voies d'excellence et des bonnes portes d'entrées sur le marché du travail. 34% des élèves interrogés envisagent de s'orienter vers une filière scientifique ou technique. Pour 88% d'entre eux, ces filières préparent à une grande diversité de métiers et pour 82% elles permettent de trouver un emploi rémunérateur. La vague mondiale de l'industrie nécessite de moderniser les techniques industrielles et donc de trouver des compétences industrielles pointues.

> **Le paradoxe français :** des jeunes motivés, des filières plébiscitées, mais pas assez de candidats

à l'embauche à l'arrivée : pourquoi ? Vus comme difficiles et trop abstraits, les enseignements scientifique et technique pourraient attirer davantage de jeunes en misant sur une approche plus concrète et une meilleure information sur les débouchés. On note aussi la moindre proportion,

dans ces filières, d'enfants issus de milieux sociaux moins favorisés et de femmes : 6 élèves interrogés sur 10 affirment s'intéresser aux matières scientifiques et techniques (60%) – et notamment les hommes (74%), les enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures (73%). Seulement 27% des jeunes issus de familles de cadres se déclarent peu ou pas du tout intéressés par ces filières. Ils sont 48% en revanche dans les familles dont le chef de famille est ouvrier.

> **L'information, le point crucial :**

plus les jeunes sont informés sur les filières scientifiques et techniques, leurs applications concrètes et leurs débouchés, plus ils sont confiants ! A noter que 53% des jeunes filles interrogées se déclarent peu ou pas du tout intéressées par les matières scientifiques et techniques. Or, c'est souvent au motif qu'elles ne sentent pas faites pour ces carrières que les filles s'en désintéressent. De même, les enfants de milieux moins favorisés ou en province restent encore en retrait, au vu des chiffres.

> **Une nécessité, aller vers + de concret :**

l'association COURSE EN COURS organise un concours depuis 2006 pour les collégiens, lycéens et enseignants autour de la conception, la réalisation d'une mini-voiture électrique de formule 1 au format 1/14°

> www.course-en-cours.com



→ « Les métiers de la chimie » « Les métiers de l'énergie », « Les métiers de la biologie » notamment, dans la Collection Parcours de l'ONISEP.



UN BDI ORIENTATION DYNAMIQUE AU LYCÉE NEVERS DE MONTPELLIER (34)

Le BDI O du Lycée Nevers organise plusieurs actions innovantes et originales tout au long de l'année. Il peut compter sur le soutien actif

de tout son Apel d'établissement.

Une formation Prévention Secours Civique Niveau 1 (PSC 1) est initiée depuis 3 ans par l'Apel avec la Direction du lycée et son service médical.

Proposée aux élèves, également ouverte aux parents, elle est prodiguée par des moniteurs agréés de l'association « Montpellier Sauvetage » sur une journée. Cette formation conduit à la délivrance d'un diplôme exigé dans certains secteurs d'activité (paramédical, enseignement, petite enfance...) ou nécessaire pour des emplois d'été auprès d'enfants.

Elle s'avèrera aussi utile pour le nouveau permis de conduire. C'est aussi et surtout un acte citoyen fort : connaître et maîtriser les premiers gestes de secours, être à même de sauver des vies, tout cela a du sens dans notre société d'aujourd'hui. Cette année, la formation PSC1 est proposée du 12 au 14 juin pour une soixantaine de personnes.

La participation demandée aux familles bénéficie d'un tarif préférentiel, grâce à une aide financière conjointe Lycée/ Apel Nevers. Pour F.Marsac, président



de l'Apel Nevers : « cette activité originale et plébiscitée par les familles est devenue récurrente dans les actions de notre Apel et du BDIO ».

Plus tôt dans l'année, le BDI O a aussi l'habitude d'organiser une table ronde « Que sont-ils devenus ? ». En effet, il garde contact avec les anciens élèves du Lycée et les sollicite alors pour qu'ils présentent leur parcours et leur carrière aux lycéens. Un autre type d'intervention est organisé au cours de l'année par le BDI de l'Apel Nevers sur la sensibilisation des lycéens à l'image numérique et au bon usage des réseaux sociaux dans la préparation de leur parcours professionnel. Le BDIO assure également une rotation de parents animateurs pour recevoir chaque lycéen sur rv.

→ SUR LE WEB

des sites ressource à vous signaler

<http://www.les-industries-technologiques.fr/>

→ QUI NOUS PROPOSE CE SITE ?

Ce site est proposé par l'UIMM - l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie.

→ **QUE TROUVONS-NOUS** : ce site présente les différents métiers de l'industrie souvent mal connus ou mal perçus. Des fiches décrivent les métiers accompagnés de témoignages vidéos. La rubrique « formation » propose un guide pédagogique pour mieux comprendre l'alternance.

La rubrique « espace pédagogique » présente des outils pédagogiques pour les élèves et propose un kit métiers avec une banque de slides par secteurs, métiers et territoires afin de construire une présentation des métiers adaptée à vos besoins

→ **NOTRE AVIS** : Ce site est très

intéressant pour faire connaître les nombreux métiers de l'industrie dont beaucoup sont très demandés.

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Architecture>

→ QUI NOUS PROPOSE CE SITE ?

C'est un site du Ministère de la Culture et de la Communication

→ **QUE TROUVONS-NOUS** : dans la rubrique « Formations, recherche / métiers », l'internaute a accès à de nombreuses informations sur les 20 écoles d'architectures, les formations d'architectes et de paysagistes, le cursus, les diplômes et les concours.

→ **NOTRE AVIS** : Le site un peu austère est plus large qu'une simple présentation sur le métier d'architecte ; il donne l'essentiel de l'information pour devenir architecte.

BRÈVES (SUITE)

→ 47 % des 18-24 ans déclarent souhaiter créer leur entreprise

selon une enquête sur l'envie d'entreprendre dans les régions réalisée par l'institut de sondage ODOXA, publiée en février 2017. L'étude présente les motivations pour devenir entrepreneur dans les 12 régions (être indépendant à son compte, exercer un métier qui passionne, pouvoir être plus libre dans la gestion du temps, gagner plus d'argent) et dans les entreprises préférées dans ces régions. Notons que le secteur des services à la personne est plébiscité pour le plus grand nombre de Français (32 %), devant le commerce et l'artisanat (27 %) et le tourisme (17 %). L'internet et l'économie collaborative n'arrivent qu'en 6ème position avec 9 % de citations.

> www.bdo.fr/pdf/EtudeOdoxaBD0.pdf
<http://www.odoxa.fr/wp-content/uploads/2017/02/CPDB0entrepreneuriatRegions2fevrierVDEF.pdf>

→ VISIPLUS Academy publie un guide des métiers du WebMarketing et de la communication digitale : 50 fiches-métiers du Digital classés en 8 familles de métiers passés au crible : missions, compétences, salaires, formations ...

> [Guide des Métiers du Web Marketing - Visiplus Academy academy.visiplus.com/guide-des-metiers-du-web-marketing.php](http://www.academy.visiplus.com/guide-des-metiers-du-web-marketing.php)

→ L'Observatoire national de la vie étudiante analyse les conditions de vie et d'études des étudiants.

L'enquête de 2013 révèle que 61% des étudiants sont satisfaits du choix de leurs études. Pour 51,2% d'entre eux ils ont choisi cette formation pour les débouchés professionnels alors que 49,3% l'ont fait pour le développement intellectuel. 75,3% des étudiants jugent que les efforts personnels sont très importants pour la réussite, 51,8% penchent pour les relations et le réseau et 44,8% pour le diplôme.

> <http://www.ove-national.education.fr/enquete/methodologie>

→ UN MÉTIER EN QUESTION : CHAUDRONNIER

Le chaudronnier façonne les métaux à la main ou avec des machines perfectionnées pour leur donner une forme par pliage, emboutissage ou soudage.



©Shutterstock

Il travaille à partir de plans qu'il doit savoir développer sur le métal. Il doit donc avoir une bonne connaissance des différents métaux (cuivre, laiton, acier, aluminium...), maîtriser les outils informatiques liés aux machines utilisées, connaître les différentes techniques d'usinage, de soudage, d'emboutissage...et de logiciels de conception ou de dessin assistés par ordinateur. Il sait aussi modéliser des plans en 3D. C'est un métier qui demande une grande précision et une grande rigueur. Le chaudronnier travaille souvent debout en atelier ou sur site, au sein d'une équipe. Il peut exercer dans des industries très diverses : la métallurgie, la mécanique, le bâtiment mais aussi l'aéronautique et le nucléaire. C'est une profession accessible à partir de différents niveaux d'études : plusieurs CAP (réalisation en chaudronnerie industrielle, outillage en moules métalliques...), différents bacs professionnels (technicien en chaudronnerie industrielle, technicien outilleur) et différents BTS (fonderie ou conception, réalisation en chaudronnerie industrielle). Chaudronnier est un métier d'avenir qui a des beaux jours devant lui car nombreux et variés sont les secteurs professionnels où il est recruté et très recherché.



→ <http://www.les-industries-technologiques.fr/metiers/chaudronnier/>

→ <http://www.les-industries-technologiques.fr/carrieres/chaudronniers-soudeurs/>

LA LETTRE
DES BDI ORIENTATION
BDIinfos

Apel Nationale

277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05
Tél. : 01 53 73 73 46 - Fax : 01 53 73 74 00
icf@apelnationale.fr / documentation@apelnationale.fr

apel → www.apel.fr



NOTRE SÉLECTION LECTURE

Les métiers du ferroviaire

Collection Zoom métiers- ONISEP édition mars 2017

Rappelons que **Zoom Métiers** est une collection réalisée avec l'organisme professionnel de référence et fait une présentation des métiers par secteur d'activités pour donner une description de l'environnement mis à jour, toujours avec un point sur les cursus et les filières et aussi des témoignages de professionnels et des perspectives de recrutements ciblés. Autre numéro disponible : les métiers des industries de papiers cartons édition août 2016

Les métiers du Droit

Collection **Parcours** - Editions ONISEP - 2017 - 2016 - 12 €

Cet ouvrage propose une description de certains métiers du droit répartis en 3 familles : les métiers liés à l'entreprise (juristes), ceux rattachés aux banques, aux assurances et à l'immobilier (fiscalistes, juristes contentieux...) et enfin ceux de la fonction publique (attachés territoriaux, inspecteurs des douanes, du travail...). Les métiers liés à la justice (juges, huissiers, avocats, commissaires de police) sont traités dans un autre ouvrage « les métiers de la justice ». Des professionnels témoignent de leur parcours et de leur expérience. Un chapitre présente les études : BTS, DUT, licences, masters, licences pro, concours de la fonction publique.... De nombreuses entreprises ont besoin de juristes et de fiscalistes et le secteur est dynamique. Les collectivités locales, les hôpitaux, les préfetures..., eux aussi recrutent des spécialistes du droit, mais ils sont de plus en plus souvent contractuels.

Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage

Collection **Parcours** - Editions ONISEP - 2017 - 12 €

Cet ouvrage présente ces différents métiers selon un classement en 4 familles : architecture (architecte, architecte du patrimoine, naval...), urbanisme et aménagement, paysage et support technique (dessinateur, géomètre-topographe, programmiste). Il décrit les différentes études, certaines de ces professions sont accessibles avec un CAP (jardinier paysagiste...) d'autres demandent des BTS ou BTSA, des licences pro ou 5 à 6 ans d'études après le bac comme les écoles d'architecture. Les débouchés ne sont pas les mêmes. Les architectes doivent s'associer pour mieux débiter, les urbanistes ont souvent des emplois précaires et les paysagistes profitent de la mode du végétal.

L'ONISEP propose 3 annuaires : Handicap visuel, Handicap moteur et Handicap auditif.

Chaque annuaire détaille les modes de scolarisation et recense les associations d'aide aux parents.

Ces secteurs qui recrutent.

Guide 2017. CIDJ - 160 p. - 39€.

Ce guide présente 60 secteurs qui recrutent : de l'agroalimentaire aux transports en passant par l'hôtellerie - restauration. Pour chacun de ces secteurs sont donnés des chiffres-clés, les qualifications requises, les pratiques en ce qui concerne les stages et l'alternance, les perspectives de recrutement et les métiers recherchés. Le lecteur trouvera aussi un tableau de 400 métiers qui recrutent ainsi que 250 entreprises qui embauchent et 175 sites emploi.